



N° 92/09 - Novembre 1992 - 37^{ème} année

LAVIGERIE ET LES MUSULMANS EN AFRIQUE DU NORD

par Maurice **BORRMANS***

Cet article est extrait de la conférence donnée par le Père Maurice Borrmans lors du colloque (6-8 novembre 1992) organisé par l'Institut Catholique de Toulouse à l'occasion du centenaire de la mort du Cardinal Lavigerie sur le thème : Cardinal Lavigerie, passion de l'homme, passion de Dieu. Le texte intégral de toutes les conférences, communications et débats sera publié dans le Bulletin de Littérature Ecclésiastique de l'Institut Catholique début 1994. Les Actes de ce Colloque seront disponibles au 31 rue de la Fonderie 31068 TOULOUSE Cedex. Nous remercions le père Cabié, directeur du Bulletin, d'avoir autorisé la publication de la plus grande partie de cette conférence.

OBSERVATION PRELIMINAIRE

Je crois que tout croyant sincère qui aime Dieu et désire que Dieu soit le "premier servi" est bien conscient de l'universalité du message qu'il en a reçu : il ne peut que désirer pour les autres, et pour tous donc, sans discrimination aucune, ce qu'il tient de plus précieux au monde, à savoir sa propre foi et l'approche qu'elle lui permet de vivre de la plénitude plus ou moins accessible de Dieu lui-même en son mystère infini.

Nul ne saurait donc interdire au Musulman de désirer pour tous, et donc pour son ami chrétien, qu'il devienne musulman et participe de son Islam, et pareillement nul ne saurait refuser au chrétien le droit de désirer pour tous, et donc pour son ami musulman, qu'il devienne chrétien et entre en communion avec Jésus Christ.

Il n'est donc pas défendu aux Chrétiens et aux Musulmans de proposer aux autres, en tout respect de leur conscience, de partager avec eux les vérités de leur foi, les valeurs de leur message et la sainteté de leur modèle unique. Comme le reconnaissait un ami tunisien, le Professeur Mohamed Talbi, il y a un "devoir d'apostolat" (da' wa pour les Musulmans, mission pour les Chrétiens) auquel tout croyant cohérent avec ses

* Prêtre, Père Blanc, Maurice Borrmans, né à Lille (France) en 1925, est actuellement professeur à l'Institut Pontifical d'Etudes Arabes et Islamiques de Rome, où il est également directeur de la revue *Islamochristiana*. Vingt années d'enseignement et d'activité pastorale en Algérie et en Tunisie, vingt autres à Rome et en Italie, et trois autres à Bahrayn et dans la péninsule, lui ont permis de participer de près à de nombreuses rencontres islamo-chrétiennes. Il est l'auteur des *Orientations pour un dialogue entre chrétiens et musulmans* (Paris, Cerf, 1981), traduit en de nombreuses langues et de nombreux articles dont certains ont parus dans "Se Comprendre".

choix ne saurait jamais se soustraire, mais il est non moins évident, ajoutait-il encore, que ce devoir, s'il refuse tout indifférentisme et tout syncrétisme, refuse aussi toutes les formes indues d'un prosélytisme qui tendrait à forcer les consciences.

C'est à la lumière de cette observation préliminaire que je vous prie de considérer avec impartialité ce que le Cardinal Lavigerie a fait avec et pour les Musulmans d'Afrique du Nord. Jésus Christ . actualise, dans l'Evangile, l'antique invitation faite à Israël, dans l'Ancien Testament : 'Tu aimeras ton prochain comme toi-même', et les Musulmans répètent volontiers le *hadîth* suivant : "Personne n'est vraiment croyant tant qu'il n'aime pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même".

Lorsque Lavigerie débarque à Alger, le 15 mai 1867, celui qui avait su imposer maintes réformes audacieuses au diocèse de Nancy dont il avait été le pasteur depuis 1863, après avoir été successivement professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne (1854-1856), directeur de l'Oeuvre des Ecoles d'Orient (1856-1861) et auditeur de Rote à Rome (1861-1863), sait très bien quelles sont les conditions particulières de la situation en Algérie et les dimensions nouvelles de la mission en Afrique : il a un projet personnel pour l'une et pour l'autre, car il a eu l'occasion de rencontrer, à Paris, tant ses prédécesseurs à Alger, Mgr Dupuch (1838-1845) et Mgr Pavy (1845-1866), que ses émules en Afrique, tel Daniele Comboni, responsable des missions du Haut-Nil. Si donc sacrifie il y a - il a renoncé au diocèse de Nancy et à toute promotion métropolitaine -, c'est en vue d'un plus ample service de l'Eglise qu'il allie d'ailleurs à un plus grand rayonnement de la France.

Vingt-cinq ans plus tard, le 26 novembre 1892 exactement, il meurt à Alger, au terme d'activités multiples qui l'ont usé avant l'âge. Il est alors, fait unique dans l'histoire de l'Eglise, archevêque d'Alger et archevêque de Carthage, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine et Primat d'Afrique, Délégué apostolique pour les missions du Sahara, du Soudan et de l'Equateur et fondateur de deux congrégations apostoliques, les Missionnaires d'Afrique et les Soeurs missionnaires de Notre Dame d'Afrique, qui sont désormais au service des populations locales, en Afrique du Nord et aux Grands Lacs. Comment expliquer de tels développements en un quart de siècle et surtout cette affirmation singulière d'une pensée et d'une action qui ont suscité tant d'éloges et de critiques, tout particulièrement dans le domaine - combien délicat - des relations entre Chrétiens et Musulmans ?

Qu'en est-il , en réalité, de Lavigerie face à l'Islam, de Lavigerie avec les musulmans, de Lavigerie en cette Afrique du Nord dont l'histoire nous dit qu'elle a connu et connaît encore bien des changements ? Pour répondre à ces trois questions, il faut d'abord rappeler ce qu'était cette Afrique du Nord en 1867, pour y mieux discerner les traits alors repérables d'un Islam aux connotations algérienne et tunisienne, tout comme il faut évoquer ce qu'avait été l'expérience antérieure de Lavigerie, surtout au Moyen-Orient. La scène et l'acteur étant ainsi situés, on peut y suivre d'autant mieux les initiatives de celui-ci, tant en Algérie qu'en Tunisie, et tenter, à travers ses écrits, publics et privés, de préciser ce que furent alors ses motivations idéologiques, théologiques et pastorales, dans l'un et l'autre pays. Tout cela devrait permettre un premier effort de synthèse afin de saisir ce que pouvait bien être la pensée de Lavigerie au terme de ces vingt-cinq années d'activité pastorale et missionnaire qui ne furent pas sans succès ni échecs. Car la question reste posée: Lavigerie a-t-il encore quelque chose à nous dire aujourd'hui quant aux collaborations nécessaires et aux convergences possibles entre Chrétiens et Musulmans dans un climat de dialogue où s'insère la mission évangélisatrice de l'Eglise?

Et nous ne pouvons mieux faire, pour développer ici cette réflexion, que de la placer sous le , signe emblématique de la rencontre de Lavigerie et d'Abd-el-Kader, à Damas, en 1860, et de faire nôtre la grandeur d'âme dont l'un et l'autre surent alors témoigner. D'un côté, il y a ce prêtre français de trente-cinq ans qui, au nom de l'Oeuvre des Ecoles d'Orient, vient aider sur place les Chrétiens du Liban et de Syrie qui ont échappé aux terribles massacres auxquels les Druses se sont livrés avec la complicité des autorités ottomanes de l'endroit; de l'autre, il y a l'Emir, ce héros de la première résistance algérienne: du traité de la Tafna (1837) à sa reddition (1847) il a en vain tenté de créer un Etat, puis interné à Toulon, Pau et Amboise, il en a été libéré en 1852 et s'est retiré, avec ses fidèles, d'abord à Brousse (1853) puis à Damas (1855) où il s'est interposé, lors des massacres, sauvant ainsi la vie à plusieurs milliers de Chrétiens arabes. Mais laissons parler Lavigerie lui-même, selon ce qu'il nous en dit dans le compte-rendu de son voyage à l'Oeuvre des Ecoles d'Orient et selon la version qu'en reproduit Mgr Baunard dans sa célèbre biographie du Cardinal.

"Je n'oublierai pas aisément cette entrevue, nous dit Lavigerie. J'aurai longtemps devant les yeux la figure calme de l'Emir. Sa parole grave et ferme, l'esprit de justice et d'inébranlable fermeté qui paraissait dans tous ses discours répondaient à l'idée que je m'étais faite de lui par avance... Je lui exprimai combien la France avait admiré sa conduite si noble, et combien elle honorait en lui l'homme qui pratiquait le mieux la justice naturelle. L'Emir se frappa la poitrine à la manière arabe, et il me répondit : 'J'ai fait mon devoir, et je ne mérite pas de louanges pour cela. Je suis seulement heureux qu'en France on soit content de ce que j'ai fait, car j'aime la France et je me souviens de tout ce que j'en ai reçu'... Je l'écoutais avec admiration et bonheur parler, lui musulman sincère, un langage que le christianisme n'eût pas désavoué. Lorsque je me souvins que c'était la main qui avait protégé contre la mort nos frères malheureux, et je voulus la porter à mes lèvres, en signe de reconnaissance. Mais cet hommage, qu'il acceptait de tous les autres, il ne voulut pas-le recevoir de moi, parce qu'il voyait en moi un ministre de Dieu. Je compris sa pensée et je lui dis : 'Emir, le Dieu que je sers peut être aussi le vôtre tous les hommes justes doivent être ses enfants'. J'exprimais un espoir. Il me regarda fixement, et je le quittai plus ému que je ne saurais dire"¹. C'est sous ce double regard de respect et d'estime qu'il nous faut demeurer si nous voulons tenter aujourd'hui un discernement scientifique et spirituel de l'œuvre de Lavigerie en Afrique du Nord.

1. L'Afrique du Nord, l'Islam et Lavigerie en 1867

1.1 L'Afrique du Nord

Au milieu du siècle dernier, les trois pays du Maghreb, devenus musulmans peu à peu après les conquêtes islamiques des VII^{ème} et VIII^{ème} siècles, se présentaient fort différemment. Le Maroc massivement berbère, qui avait recueilli l'héritage andalou des Almoravides et des Almohades avec les Mérinides qui leur avaient succédé, s'était replié sur lui-même avec la dynastie alaouite après s'être libéré des Portugais et des Espagnols : l'issue malheureuse de la guerre franco-marocaine de 1844 (bataille d'Isly) n'avait fait que confirmer les sultans Hasanides dans leur volonté d'isolement pour mieux échapper aux convoitises étrangères. La Tunisie, par contre, avec les beys Husaynides qui y régnaient depuis 1705 et y avaient pris le relais des beys Mûradides, s'était émancipée de la tutelle ottomane dans la mouvance de laquelle elle se trouvait depuis le début du XVI^{ème} siècle. Ahmad Bey (1837-1857) s'était rendu autonome et, à l'imitation des tanzîmât de l'Empire Ottoman dont il avait soutenu la cause lors de la guerre de Crimée, avait entrepris des réformes sérieuses et de grands travaux publics : réglementation de l'esclavage, promotion - des Juifs, emprunts financiers, toutes entreprises que développèrent ses successeurs Muhammad Bey (1855-1859) et Muhammad al-Sâdiq (1859-1882) avec le concours du ministre Khayr al-dîn Pacha, en promulguant le Pacte Fondamental (Ahd al-amân), le 10 septembre 1857, à l'exemple du Khatt-i Hiimâyûn ottoman de février 1856, et la Constitution (Dustur) de 1861, qui faisait de la Tunisie une monarchie héréditaire dirigée par le Bey, assisté par un Conseil Législatif de 60 membres. L'Algérie, pour sa part, constituait une réalité nouvelle où se développait, à côté des trois millions de Musulmans qu'encadraient les Bureaux Arabes, une colonisation officielle, témoin des attermolements successifs des politiques de la Métropole : on y dénombrait alors 218.000 Européens dont une légère majorité de Français (20 % seulement s'y adonnaient à l'agriculture).

Depuis 1830, en effet, suite à de nombreuses et difficiles campagnes militaires dont Lavigerie fera une trop brillante épopée dans son homélie de 1875 à l'Armée d'Afrique à l'occasion de l'inauguration des services de l'aumônerie auprès de celle-ci, la France avait renoncé à "l'occupation restreinte" des ports de la côte pour se substituer peu à peu mais partout à l'autorité traditionnelle de la Régence du Dey d'Alger représenté par les Beys de Constantine, Médéa et Oran. Son administration, civile dans les plaines côtières et militaire dans les tribus, s'étendait alors jusqu'aux portes du Sahara encore insoumis. Pour développer les divers secteurs de la colonisation, avec société d'exploitation agricole, création de villages d'immigrants et multiplication de communes à l'instar de la Métropole, elle avait dû procéder à un certain "cantonnement" des tribus arabes ou des populations berbères, lesquelles étaient administrées par les Bureaux Arabes. Ceux-ci étaient animés par des officiers investis d'une large mission auprès de leurs administrés : activités économiques, sécurité, justice et impôts, tout dépendait d'eux et la souplesse du système s'était souvent révélée bénéfique pour les populations qu'ils apprenaient à mieux connaître et à bien servir nonobstant l'ambiguïté de la situation. Les officiers des Bureaux Arabes encouragèrent la colonisation, au début, puis s'y opposèrent de

¹ Cf. *Oeuvres choisies de son Eminence le Cardinal Lavigerie*, Paris, Poussielgue, 1884, 2 vol., vol.2 pp. 201-203 et Mgr Baunard, *Le Cardinal Lavigerie*, Paris, Poussielgue, 1896, tome 1, p. 84.

plus en plus dans le mesure où celle-ci empiétait toujours davantage sur les terres tribales, réduisant d'autant les chances de bien-être et de développement des populations locales. L'Empereur Napoléon III avait pris fait et cause en leur faveur soumettant partout les instances civiles aux autorités militaires dans le cadre d'une doctrine toute personnelle dont la formule était que "ce pays est à la fois un royaume arabe, une colonie européenne et un camp français". Tout en prévoyant à long terme, mais sans préciser comment, une réception progressive de la civilisation européenne par les "tribus", le Royaume Arabe tendait ainsi, dans l'immédiat, à séparer les deux populations de l'Algérie, en "cantonnant" les Européens, d'origines si diverses et de tendance anticléricale, dans les seuls secteurs de la première colonisation. Rares étaient alors ceux qui envisageaient une interpénétration qui serait bénéfique pour tous les habitants du pays. L'Eglise, française et concordataire, voyait son activité pastorale restreinte à la population européenne : elle avait pu la développer grâce au zèle de Mgr Dupuch, de Mgr Pavy et de leurs collaborateurs, si bien qu'avec l'arrivée de Lavignerie, en 1867, Alger devenait archevêché avec Oran et Constantine comme suffragants. L'idée directrice y était la renaissance de l'antique Eglise d'Afrique qu'avait illustrée Tertullien, Cyprien et Augustin. Mais avec les seuls Européens ou avec tous ? Telle est la question qui se posait à Lavignerie.

1.2 L'islam

Mais qu'en était-il alors de l'islam méditerranéen et qu'en savait-on en Algérie? Depuis l'aventure égyptienne de Napoléon Bonaparte, militaire et scientifique (1799-1800), bien des esprits s'étaient ouverts au monde des Turcs et des Arabes. Les romantiques, en particulier, s'étaient fait une curieuse idée du monde musulman oriental, y projetant ou y retrouvant leurs fantasmes : dépaysement, émerveillement, exotisme, tout y relevait de cet imaginaire chanté par ce vers d'Albert Samain (1858-1900) : "J'ai grandi, j'ai rêvé d'Orient, de lumières". Plus sûre et efficace était alors la participation active de nombreux européens à la modernisation militaire, administrative et juridique de l'Etat tant au Caire, avec les Khédives successeurs de Muhammad 'Ait qu'à Istanbul, avec les Sultans ottomans. Ces derniers, malgré l'effort louable de leurs réformes (les *tanzîm*) de tous ordres, à partir du Khatt-i Chérif de Gül-Havé (1839) jusqu'au fameux Code Civil Ottoman (Medjellé) de 1869-1876, n'en virent pas moins le démembrement de leur Empire dans la péninsule des Balkans et la réduction progressive de leur rayonnement. C'est l'Egypte qui semblait alors porter plus loin des réformes similaires en s'engageant plus vite et mieux en un processus de modernisation politique et économique dont l'inauguration du canal de Suez, le 17 novembre 1869, représente spectaculairement le sommet. Les premiers réformistes de l'islam contemporain n'y apparaissent qu'avec Jamâl al-dîn al-Afghâni (qui réside au Caire de 1871 à 1879) et Muhammad 'Abduh (1849-1905), lequel n'y exerce enfin son influence qu'au retour de son exil parisien, en 1888, dans le cadre d'une Egypte soumise à l'autorité britannique après la défaite de 'Urabî Pacha à Tell el-Kebir, le 13 septembre 1882. On sait que le thème constant de ce premier réformiste est celui du retard islamique par rapport aux "autres". A Paris, Ernest Renan régnait en maître et armait ce qu'il répétera encore en sa fameuse conférence de Sorbonne, le 29 mars 1883, sur «Islamisme et la Science» : "Toute personne un peu instruite des choses de notre temps voit clairement l'infériorité actuelle des pays musulmans, la décadence des Etats gouvernés par l'islam, la nullité intellectuelle des races qui tiennent uniquement de cette religion leur culture et leur éducation" (OC, t. I, p. 946).

Cette vision de l'islam, que confirmait alors l'état d'ankylose, sinon de décadence de nombreux pays islamiques, était largement partagée en Algérie par l'opinion publique comme par les plus hautes autorités militaires, civiles et religieuses. Que disaient alors d'autre le Journal *Asiatique*, de Paris, et la *Revue Africaine*, d'Alger ? Qu'affirmait Gustave Dugat en son *Histoire des orientations de l'Europe du MI^e au XIX^e siècle* (1866-1868) et que prétendait démontrer Carette en ses *Recherches sur les origines et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale et particulièrement de l'Algérie* (1853) ? A suivre toute la littérature alors publiée à la suite de l'ouvrage posthume de l'abbé Raynal, intitulé *Histoire philosophique et politique des Etablissements et du commerce des Européens dans l'Afrique septentrionale* (1826), on semble établir une différence radicale entre les tribus arabes, bédouines et immigrées, et les villages berbères, sédentaires et agriculteurs, pour retrouver, chez ces derniers, "le goût de la propriété et le sens municipal" hérités des Romains et opposer leurs "fortes coutumes démocratiques" aux "vices féodaux de la société arabe". Le débat était ainsi constant entre "l'arabomanie" de la politique indigénophile de Napoléon III et les partisans du "mythe kabyle" que la rébellion de 1871 allait mettre à rude épreuve ! Et les livres ne manquent pas, alors publiés en faveur de l'une ou l'autre thèse.

1.3 Lavigerie

Quand Lavigerie arrive à Alger, en 1867, il participe de tout cela à la fois. Il a une certaine idée de l'Eglise et de la France, tout comme il a son projet sur l'Algérie et sur l'Afrique : il saura donc s'y situer bien vite par rapport aux difficultés des Bureaux Arabes, aux tentations de la colonisation et aux possibilités du monde kabyle. Sa triple expérience professorale, épiscopale et diplomatique, parce que française, moyen-orientale et romaine, donne alors à sa vision des choses une dimension vraiment catholique et internationale : il est solidaire de Rome qui l'envoie, de l'Afrique qui l'appelle et du Moyen-Orient où il a découvert un Islam qui parfois persécute et parfois sait être généreux. Comme tous les Européens de son temps, il est convaincu de la supériorité inégalable et définitive de leur civilisation. En bon français, il ne peut que célébrer les mérites de l'Armée d'Afrique à laquelle est dévolue la mission d'y accomplir les *Gesta Dei per Francos*. Pour lui, civilisation française et évangélisation chrétienne vont de pair : c'est à les faire progresser harmonieusement qu'il va oeuvrer durant son ministère nord-africain. Deux textes suffisent ici pour en illustrer l'importance, quitte à en réduire le ton grandiloquent et l'emphase oratoire qui étaient de mise à l'époque.

De la France il attend, en Algérie, une mission de justice, de liberté et de développement dans tous les domaines et pour tous les habitants du pays. C'est bien ce qu'il rappelle à l'Armée en sa fameuse homélie de 1875 : "Ce n'est pas ta mission, ô France chrétienne, d'arracher, pour prix de ton sang et de ta gloire, les trésors des peuples vaincus ; ce n'est pas ta mission de les chasser devant toi pour te faire place, en les livrant à la mort : ton génie est de communiquer, au prix du sacrifice, tes sentiments et tes lumières. C'est là ce que tu as fait pendant tant de siècles pour la vérité ; c'est là ce que tu as fait même pour tes erreurs ; c'est là ce que tu fais encore par tes écrits, par ta parole, par ta langue restée celle du monde civilisé. C'est là ce que tu es venue faire dans ce monde barbare. Tu es venue, non pas seulement y chercher de l'or, mais y porter la justice; non pas seulement y récolter de plus riches moissons, mais y semer la vérité ; non pas y fonder ton pouvoir sur la servitude et la destruction des vaincus, mais y former un peuple libre et chrétien". Et Lavigerie de citer alors, comme preuve à témoin, la phrase de Lamoricière : "La Providence, qui nous destine à civiliser l'Afrique, nous a donné la victoire".²

Mais de l'Eglise il attend aussi une mission de libération et de communion, dans le respect du "sanctuaire de la conscience" de tous, par les seules armes "de la sagesse, de la douceur et de la charité". Et c'est bien ce qu'il propose aux uns et aux autres lorsqu'il achève sa lettre pastorale de prise de possession du diocèse d'Alger par ces vœux : "Je prie Dieu de vous bénir, représentants et fils de la France, qui êtes venus défendre ou entourer son drapeau sur ces lointains rivages. Je le prie de vous bénir, vous tous habitants chrétiens de ce diocèse, issus de tant de nations diverses, mais devenus nos frères depuis que vos pieds se sont reposés sur le sol d'une seconde France, enfants de Malte ou de l'Italie, de la Catholique Espagne ou des Iles Baléares; de l'Allemagne ou de la Suisse. Je vous bénis enfin, vous anciens habitants de l'Algérie, que tant de préjugés séparent encore de nous et qui maudissez peut-être nos victoires. Je réclame de vous un privilège, celui de vous aimer comme mes fils, alors même que vous ne me reconnaîtriez pas pour Père". Et après avoir rappelé leur dignité humaine et leur vocation divine, il n'hésite pas à conclure ainsi : "En attendant cette heure désirée où il n'y aura plus ici qu'un seul peuple (...), il est deux choses du moins que nous ne cesserons de faire et qui ne peuvent ni vous inquiéter, ni vous détourner de nous : la première, c'est de vous aimer et de vous le prouver, si nous le pouvons, en vous faisant du bien ; la seconde, c'est de prier pour vous le Dieu maître et père de toutes les créatures afin qu'il vous accorde pleinement la lumière, la miséricorde et la paix".³

2. Lavigerie en Algérie (1867 - 1892)

C'est bien dans ces deux directions que vont se développer bien vite les multiples activités du nouvel archevêque d'Alger, mais toujours selon l'esprit et avec les moyens que ces deux textes ont précisés. Faut-il alors parler, avec Charles-André Julien, d'une "offensive de Mgr Lavigerie"⁴, classé "prélat trop ardent pour un pays musulman où les questions religieuses doivent être traitées avec un tact infini", "qui se soucia moins

² *Ibidem*, vol. 1, p. 80.

³ *Ibidem*, vol. 1, pp. 21-22.

⁴ Cf. Charles-André Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1 : Conquête et colonisation*, Paris, P.U.F., 2ème éd., 1979, pp. 440-442.

de ramener au bercail ses ouailles européennes que de convertir les musulmans", ou bien, avec Charles-Robert Ageron, d'une "politique de conversion de Mgr Lavigerie⁵ qui entendait exploiter les malheurs de l'Algérie et les faveurs de l'amiral de Gueydon ? Le fait est que la période des calamités", de 1866 à 1869 frappa particulièrement les populations qui relevaient des Bureaux Arabes : "ravage des récoltes par les sauterelles, tremblement de terre dans la région de Blida, sécheresse, choléra". La famine et la maladie eurent des effets désastreux. Sans nous étendre ici sur les multiples causes de ces malheurs accumulés et sur l'enquête Le Hon et le rapport Béhic qui en devaient discuter auprès du gouvernement, il faut bien reconnaître que cela engendra, entre autres, d'affaire des orphelins arabes car c'est à cette occasion que Lavigerie dut lutter pour se faire reconnaître le droit à "la liberté d'apostolat", tout comme il l'avait vue s'exercer au Moyen-Orient, en territoire ottoman. Sans qu'il faille se prononcer sur l'issue finale des longs et pénibles débats entre l'archevêque et les autorités (les historiens sont, à ce propos, d'avis très partagés), il convient de noter qu'une lettre du maréchal Niel, ministre de la guerre, reconnu à Lavigerie la possibilité d'améliorer et d'étendre les asiles, de fonder des établissements de charité, là où les populations le demandaient, mais n'admit la propagande libre qu'avec une grande prudence et sous la protection des autorités à qui incombait le maintien de l'ordre".⁶

Qu'est-il exactement advenu des 1.753 orphelins recueillis par Lavigerie et son clergé qui "se dépense sans compter pour les sinistrés" ? Presque tous étaient âgés de 8 à 10 ans une centaine seulement avaient entre 10 et 14 ans. Près de 800 sont morts, trop atteints par les privations ou frappés par le typhus : ce fut aussi le cas de nombreuses personnes qui se dévouèrent à leur service. "Parmi les survivants, écrit François Renault, tous n'étaient pas orphelins, et les familles réclamèrent les leurs après la cessation de la famine. Le père se présentait le plus souvent, parfois la mère ou un frère aîné, exceptionnellement un oncle. Il fut parfois nécessaire de dépister des fraudeurs qui prétendaient identifier, comme appartenant à leur parenté, un garçon ou une fille ... En outre, de grands adolescents demandèrent à retourner d'eux-mêmes dans leurs tribus. Le nombre de ces retours dans les familles s'éleva à environ 200. L'effectif se réduisit encore par le renvoi de certains, plus âgés, qui semaient le désordre avec une persévérance incontrôlable, ou bien par des fuites. Il se stabilisa entre 720 et 730 au cours des années 1871 à 1873, puis baissa au fur et à mesure de l'arrivée des enfants à l'âge adulte"⁷. Bien des solutions furent envisagées pour eux, surtout lorsqu'ils eurent demandé librement le baptême à leur majorité. On eut alors recours à des maisons d'éducation tant à Alger qu'à Marseille ou ailleurs. Joseph Cuoq en donne le détail pour le Petit Séminaire de St. Eugène, près d'Alger (1869-1874) qui en accueillit 34, le Petit Séminaire de St. Laurent d'Olt en Aveyron (1874-1882) où ils furent 62 et le Petit Noviciat Arabe d'Alger (1871-1883) qui en admit une quinzaine⁸. On sait aussi qu'un certain nombre d'entre eux, mariés par la suite, peuplèrent les deux villages arabes chrétiens de St. Cyprien et de Ste Monique, dans la plaine des Attafs, tandis que d'autres s'intégraient dans la société française, en Algérie ou en Métropole, parfois même comme médecins. C'est en 1876, que Lavigerie mit brusquement fin à cette expérience, pour des raisons socioculturelles et financières tout à la fois. Comme l'écrit François Renault, "les habitants de ces deux villages formèrent en définitive un groupe isolé, qui n'exerça aucun rayonnement"⁹. Et Lavigerie lui-même avoua, en 1878, que l'expérience n'avait coûté que trop cher, en personnel et en argent : "C'est donc là une exception, dit-il alors, ce ne peut être une méthode"¹⁰, tout comme il confia, dans une interview donnée en 1885, que "les enfants arabes que j'ai élevés ne m'ont pas donné beaucoup de satisfaction. La plupart ont fait une bonne mort ; mais beaucoup aussi avaient mal vécu et, sous l'excitation du parti de l'irrégion plus violent encore ici qu'en France, avaient retourné contre nous l'éducation même que nous leur avions donnée."¹¹

Mais l'aide aux orphelins de la famine ne représente que l'une des entreprises de Lavigerie en Algérie l'essentiel de son effort s'est porté ailleurs. D'une part, il entendait mettre son clergé et ses paroisses, comme

⁵ Cf. Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Paris, P.U.F., 1968, 2 vol., vol. 1, pp. 301-305.

⁶ Cf. *Oeuvres choisies...*, vol. 1, pp. 197-199.

⁷ Cf. François Renault, *Le Cardinal Lavigerie (1825-1892) : L'Afrique et la France*, Paris, Fayard, 1992, pp. 158-159.

⁸ Cf. Joseph Cuoq, *Lavigerie, les Pères Blancs et les Musulmans maghrébins*, Rome, pro manuscripto, 1986, pp. 24-27.

⁹ Cf. François Renault, *Le Cardinal...*, p. 262.

¹⁰ Cf. *Mémoire secret...* adressé à la S. Congrégation de la Propagande, 2 janvier 1878 (rédigé en 1877) ; AL, C 10/1

¹¹ Interview de Lavigerie au *Temps*, 17 mars 1885.

aussi dans les diocèses d'Oran et de Constantine dont il fut souvent, temporairement, l'administrateur, au service des Chrétiens et des Musulmans tout à la fois, sans aucune discrimination de droit ou de fait. En témoignent, à leur manière, les Statuts synodaux du diocèse d'Alger, rédigés par lui en 1871 :

"art. 1 - Les prêtres de notre diocèse ne perdront jamais de vue la mission des Indigènes et ne négligeront rien pour hâter le moment si désiré de leur conversion. Ils favoriseront toutes les entreprises faites à cet égard. Prières, sacrifices, bonnes oeuvres, procédés ingénieux, exemples de vertu, tout sera déployé dans ce but.

"art. 3 - Dans une pensée de préparation plus immédiate, nos prêtres s'appliqueront à l'étude de la langue arabe, du Coran, des usages et des mœurs des Indigènes...

"art. 4 - Si l'occasion se présente d'elle-même, ou si l'on peut amener avec prudence l'occasion de parler avec eux de religion, il faut procéder avec une grande mesure ; ne pas heurter dès le début leurs préjugés... ; les écouter avec bonté ; prendre pour point de départ avec eux, les dogmes communs entre eux et nous, la Création, la Révélation, la Loi Mosaïque, la Mission des Prophètes, celle de Jésus-Christ."¹²

D'autre part, Lavigerie songe à la Kabylie, au Sahara et au Soudan. Dès 1868, il a ouvert le premier noviciat des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) qui, par la suite, auront à se dévouer prioritairement au service des orphelins, à Maison Carré et aux Attafs. A côté d'eux, il pense, un moment, voir grandir deux ordres monastiques pour le développement rural ; il y renonce bien vite, pour se contenter désormais de ses deux groupes de missionnaires, les Sœurs s'appelant Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, du nom de la Basilique que Lavigerie avait consacrée le 2 juillet 1872. Ses Pères Blancs sont à Laghouat en 1872. De 1873 à 1876, il les envoie, après accord des autorités locales, en plusieurs villages kabyles, y prenant parfois la relève des Pères Jésuites : Tagmount Azouz, At Arif (Iberkanen) et les Ouadhias, en 1873, et bien vite Djemaa Saharidj et Ait Laaba, puis Bou Nouh, Ouaghzen et Tazmalt/Ighil Ali en 1876/1877, où des écoles et des dispensaires sont ouverts pour tous. Vers le Sud, Lavigerie les envoie par deux fois vers le Soudan mystérieux : d'abord, par Ghardaïa et le Mزاب, et c'est le massacre des Pères Paulmier, Bouchaud et Ménoret au Sud de Metlili, en janvier 1876 ; puis, par Tripoli, et c'est le massacre des Pères Richard, Morat et Poupard au Sud de Ghadamès, le 20 décembre 1881.

Quelles sont alors ses directives aux Pères et aux Sœurs ? Il faut s'y garder de tout prosélytisme, et la consigne est formelle : "Il est interdit, écrit-il le 1^{er} février 1873, jusqu'à nouvel ordre, de parler de religion aux Kabyles, si ce n'est des dogmes qu'ils admettent et de leurs anciennes traditions chrétiennes. On se bornera pour le moment à soigner les malades et à faire l'école aux enfants"¹³. En effet, il s'agit de gagner les cœurs par l'exercice de la charité : "Que ce soit là tout le secret de votre action, confirme-t-il le 11 novembre 1874. Aimez ces pauvres infidèles. Faites-leur du bien. Soignez leurs plaies. Ils vous donneront leur affection d'abord, leur confiance ensuite, et enfin leurs âmes"¹⁴. Quant à la "pré-catéchèse", il s'agit d'évoquer ensemble les dogmes que l'on a en commun et, par la "méthode historique", raconter comment les choses se sont passées dans les temps anciens ; à chacun, ensuite, de s'interroger en conscience. Pour Lavigerie, les missionnaires, hommes et femmes, seront d'autant plus crédibles qu'ils vivront le message évangélique personnellement et en communauté, en s'adaptant le mieux possible aux populations qu'ils veulent servir: en apprendre et en parler la langue et les usages, partager avec elles le style de vie et les coups du sort pour se faire ainsi "tout à tous", selon la consigne de St. Paul.

Quant au grave problème du "baptême des infidèles", selon l'expression de l'époque, ses consignes n'ont pas varié depuis celles qu'il avait données lors de l'accueil des orphelins de la famine. De Tunis, en 1880, il écrit à ses prêtres d'Alger ce qu'il va répéter aux prêtres de Tunisie (15.12.1880):

"1°. Il reste défendu à tout prêtre séculier et régulier du Diocèse... de donner le baptême à aucun enfant infidèle, sans l'autorisation expresse des parents ou tuteurs légaux, lorsque les enfants ont une famille.

¹² Extraits des Statuts *synodaux* du diocèse d'Alger (1871), cités par Mgr Teissier in *Petit Echo* des Pères Blancs, Rome, 1992/2 (N.828), p. 89.

¹³ Cf. S.E. Le Cardinal Lavigerie, *Instructions aux Missionnaires*, Namur, Grands Lacs, 1950, p. 27.

¹⁴ *Ibidem*, p. 53.

Cette autorisation des parents devra être donnée, par écrit, devant témoins et transcrite dans l'acte de baptême.

2°. Il reste également défendu ... de donner le baptême à aucun infidèle, même adulte, sans notre autorisation personnelle. Cette autorisation devra également être donnée par écrit, et transcrite sur l'acte de baptême".¹⁵

Il en avait auparavant précisé les multiples raisons, confessant que "personne ne désire plus que moi, Messieurs et chers Coopérateurs, la conversion des Infidèles de l'Afrique. C'est l'œuvre à laquelle j'ai consacré ma vie ; mais je ne puis la vouloir que conformément aux règles de la sagesse. Or, accepter sans contrôle des abjurations qui seraient suspectes d'imprudence, ou de contrainte, ou de vénalité, serait aller directement contre ce but. Ce n'est pas isolément et par de telles conversions témérairement provoquées qu'on peut espérer ramener les Indigènes d'Afrique à la foi qui a été celle de leurs pères, - car à peu près tous, contrairement au préjugé reçu, ils sont de race berbère ; - c'est sur la masse entière qu'il faut agir, et les moyens de le faire efficacement, je vous les ai indiqués plusieurs fois déjà. Le premier et le plus puissant est l'exercice de la charité. Le second est l'instruction des enfants, qui préparera, avec les générations nouvelles, un avenir nouveau, en détruisant le fanatisme aveugle qui leur tient lieu de foi. Le troisième est le bon exemple. Le quatrième est la prière".¹⁶

3. Lavigerie en Tunisie (1875-1892)

C'est de Tunisie que Lavigerie envoyait cette circulaire, le 15 décembre 1880, à son clergé algérien. Le fait est que, nonobstant les excellentes relations personnelles qu'il entretenait avec de nombreux membres du gouvernement français, il craignait de plus en plus pour ses oeuvres les effets financiers et administratifs d'une certaine politique anticléricale, voire antireligieuse de la III^{ème} République. Or ses oeuvres se développaient désormais hors d'Algérie. C'est le 21 avril 1878 que part la 1^{ère} caravane de missionnaires pour l'Afrique Centrale (Buganda et Tanganyika) et c'est le 1^{er} octobre de la même année que ses Pères Blancs arrivent à Jérusalem où il a obtenu pour eux, du Gouvernement français, la garde du Sanctuaire de Sainte-Anne. On sait quels furent, en France, les conflits scolaires de 1883, suite aux difficultés créées par les décrets sur les congrégations religieuses, en mai-août 1880. C'est pourquoi, prévoyant déjà tout cela, dès juin 1875, sur des suggestions amicales, Lavigerie avait accepté de reprendre en main et de confier à ses Pères Blancs la chapelle Saint-Louis de Carthage, en Tunisie, que les Beys avaient concédée à la France, en 1839, et où l'abbé Bourgade avait su développer un premier centre de rayonnement jusqu'en 1848 : école, asile et hospice. Il pensait, à juste titre, en restaurer l'ensemble et en décupler les moyens.

La Tunisie était alors entrée dans un vaste processus de réformes économiques et administratives ; elle connaissait un certain développement généralisé qui n'était pas sans entraîner des dettes extérieures et donc des contrôles étrangers. Peuplée de plus d'un million et demi de Musulmans et d'Israélites, elle avait accueilli plus de 40.000 Européens catholiques, pour moitié maltais et pour moitié italiens. Les Français y étaient peu nombreux mais y disposaient d'un consul très entreprenant, M. Roustan, qui devint l'ami de Lavigerie. Sans entrer dans la suite des événements militaires et diplomatiques qui entraînèrent l'établissement du Protectorat français sur la Régence, suite au traité du Bardo, le 12 mai 1881, et une rapide affirmation de la présence de l'armée française dans toutes les villes du pays, il convient de reconnaître qu'en toutes ces circonstances, Lavigerie - homme de bon conseil pour tous - sut habilement manœuvrer avec les instances romaines du Saint-Siège comme avec les responsables français de la politique outremer, Jules Ferry et Léon Gambetta, pour lesquels l'anticléricalisme n'était pas "un article d'exportation", et aussi avec les autorités tunisiennes, puisqu'il fut même décoré par le Bey du grand cordon du Nichân Iftikhâr.

En peu de temps, c'est tout un archidiocèse de type français, mais non concordataire, que Lavigerie organise en Tunisie afin d'y encadrer par les paroisses, les écoles et les hôpitaux, les Chrétiens qui s'y trouvent ou qui y viennent, appelés par la situation nouvelle, en même temps qu'il en met les services à la disposition des populations locales. Devenu administrateur du Vicariat apostolique de Tunisie, le 28 mai 1881, élevé au Cardinalat le 12 mars 1882, nommé Archevêque de Carthage le 4 décembre 1884, après la restauration de ce siège épiscopal dont il célèbre les mérites au cours de l'histoire, Lavigerie entend bien

¹⁵ Cf. *Œuvres choisies...*, vol. 2, p. 526.

¹⁶ *Ibidem*, p. 525.

désormais baser l'essentiel de ces oeuvres hors de France : Malte où il a ouvert une école pour catéchistes médecins africains, Jérusalem où ses Pères Blancs développent un Séminaire pour le clergé grec melchite et la Tunisie où il a déplacé l'essentiel de ses maisons de formation pour missionnaires lui semblent des lieux plus sûrs. En effet, en Tunisie, dont la souveraineté est maintenue et reconnue, c'est le régime civil du Protectorat qui s'organise dans le respect des institutions et des administrations locales : son archidiocèse n'y est pas concordataire et se voit donc soustrait aux répercussions des lois françaises en matière ecclésiastique. La campagne antiesclavagiste que le Cardinal lance en 1888 et qui l'occupera jusqu'à sa mort, ne l'empêche pas de tenir un concile provincial à Carthage, à l'occasion de la consécration de la Basilique Cathédrale qu'il y a édifiée avec la générosité de la noblesse française, le 15 mai 1890.

A ses prêtres, à ses religieuses et à ses missionnaires, désormais de toutes nationalités, Lavigerie donne en Tunisie les mêmes consignes que celles de ses lettres et circulaires antérieures ; les consignes s'y résument en ces quatre mots : soigner et enseigner, témoigner et prier. Un Collège Saint-Louis avait été inauguré à Carthage, en 1880, où se côtoyaient élèves chrétiens, juifs et musulmans, tandis que Tunis avait déjà son célèbre Collège Sâdiqi, fondé par Khayr aldin Pacha en 1873, et le Collège de l'Alliance Israélite. Le Collège Saint-Louis fut transféré à Tunis, en 1882, où il devint le Collège Saint-Charles avant d'être finalement intégré dans l'Instruction Publique de la Régence, en 1889. A Carthage, fidèle aux consignes données par Lavigerie en 1875 : "Votre étude constante devra être partagée entre l'arabe et l'archéologie carthaginoise sacrée et profane", le Père Delattre se faisait reconnaître bien vite comme expert en archéologie punique et romaine. On sait aussi quels furent les efforts sincères du Cardinal pour aider l'Alliance Française naissante à être plus respectueuse des dimensions religieuses de la culture qu'elle entendait servir hors de la Métropole.

Mais qu'en est-il exactement de la réflexion pastorale de Lavigerie en ce nouveau contexte qui l'éloigne des problèmes et des difficultés de l'Algérie où il a connu bien des déboires ? Dans sa première et longue lettre pastorale sur la dernière page connue de l'histoire de l'ancienne Eglise d'Afrique, il s'attarde à souligner les bons rapports épistolaires alors noués entre les papes Léon IX (1049-1054) et Grégoire VII (1073-1085) et les princes musulmans du Maghreb oriental, puisque les premiers les informent de nouvelles nominations épiscopales sur leurs territoires ; "On y voit, écrit Lavigerie, avec quelle tolérance certains princes musulmans traitaient encore, à la fin du XI^{ème} siècle, même après d'autres princes persécuteurs, les Chrétiens de leurs Etats ; comment ils allaient jusqu'à favoriser l'élection et la consécration des évêques"¹⁷. Et quelles sont les recommandations qu'il propose en conclusion ? Il reprend celles-là mêmes de Grégoire VII aux Chrétiens de Carthage ou Gummi : Charité donc, mes très chers Frères ! Charité envers les pauvres qui vous supplient : ils sont plus malheureux dans ce pays que dans les provinces de notre Europe ! Charité dans vos cœurs et dans vos paroles... Charité même envers vos ennemis... Charité, enfin, envers les Indigènes, non seulement parce que vous toucherez ainsi leurs cœurs ou parce qu'ils ont avec nous une commune origine, dans l'Afrique du Nord, puisque la plupart descendent des Chrétiens, mais parce qu'ils sont les fils du même Dieu... Faites pour eux et pour leur Prince les mêmes vœux que ce grand Pape (Grégoire VII) "Dieu sait que Nous vous aimons purement en l'honneur de son nom, et que Nous désirons votre salut et votre gloire, tant dans la vie présente que dans la vie future. Nous demandons du cœur et des lèvres qu'Il vous conduise, après une longue vie, au sein du bienheureux patriarche Abraham" .¹⁸

Il est certain que la situation socio-culturelle de la Tunisie, vieille terre de civilisation musulmane riche de ses Ulamâ', de ses Fuqahâ', de sa Zaytûna et de ses confréries religieuses, a fait découvrir à Lavigerie d'autres aspects de cet Islam qui continuait à lui faire problème. Il reconnaît, non sans émotion, dans une de ses premières lettres circulaires, que "c'est un privilège éclatant accordé, jusqu'ici, à l'Evêque catholique de la Tunisie, que de pouvoir, dans toutes les villes où il se présente, délivrer les prisonniers, au nom du Souverain. Je ne sais rien de plus honorable pour notre ministère de miséricorde et de pardon, que cet hommage qui lui est rendu par un prince musulman. Il nous montre l'opinion que les Infidèles ont de nous, et ce que nous devons être pour eux, à notre tour"¹⁹. Car sa conviction est faite : en Afrique du Nord, les Chrétiens ont à témoigner de leur foi en exerçant la charité sous toutes ses formes, gardant au coeur l'espérance que ce témoignage et ce service ouvriront les cœurs à l'amitié et les esprits à la compréhension.

¹⁷ *Ibidem*, p. 471.

¹⁸ *Ibidem*, pp. 478 - 479.

¹⁹ *Ibidem*, p. 484.

C'est pourquoi il a toujours réagi vivement aux accusations de prosélytisme agressif ou imprudent, comme ce fut particulièrement le cas lorsqu'une certaine presse - radicale, à Paris, l'accusa de préparer des "vêpres tunisiennes". C'est à cette occasion qu'il nous livre, en quelque sorte, le fond de sa pensée dans sa lettre au Directeur de l'Oeuvre des Ecoles d'Orient sur les accusations de fanatisme portées contre le clergé en Tunisie.

"Je déclare donc que je considérerais comme un crime ou comme une folie de surexciter, par les actes d'un prosélytisme sans sagesse, le fanatisme de nos populations musulmanes ; comme un crime, parce que j'ajouterais ainsi une difficulté nouvelle à toutes celles dont la France doit triompher en ce moment ; comme une folie, parce que, au lieu d'atteindre le but, nous l'éloignerions peut-être à jamais. J'ajoute que les règles que j'ai tracées, à cet égard, aux prêtres de Tunisie, sont suivies fidèlement... Voici, du reste, près de trente ans que j'étudie, d'abord comme Directeur de votre Oeuvre, et depuis comme Evêque, le grand problème religieux et social du mahométisme. Certes, il n'est pas nécessaire d'être prêtre, il suffit d'être homme pour désirer la transformation des pauvres races déchues de l'Afrique du Nord, pour désirer de les soustraire aux maux qui les oppressent... Mais la prédication ordinaire, le prosélytisme personnel est impuissant devant les préjugés aveugles et les passions implacables... Elle n'est que nuisible, lorsque la Providence ne l'a pas préparée.

Le vrai, le seul prédicateur efficace, en ce moment, c'est l'action des événements qui changent la situation politique de ces contrées. Sans le savoir, sans le vouloir même, nos gouvernants, nos soldats sont donc les agents de cette mission nouvelle... Le Clergé est-il donc inactif en présence d'un tel spectacle ? Non, il a reçu une mission... Pendant qu'on dépouille les Indigènes de leur puissance.... nous cherchons à calmer, à ramener ces cœurs aigris, par l'exercice du dévouement et de la charité. Nous faisons l'école aux enfants. Nous soignons, lorsqu'on nous les présente, les infirmes et les malades ; nous secourons les pauvres ; nous n'avons pour eux que des paroles de bienveillance et de douceur. Telle est la mission que nous remplissons lorsque nous nous trouvons en contact avec les musulmans. Ce que nous obtenons ainsi, ce ne sont pas, sans doute, des conversions imprudentes et hâtives, qui ne seraient que des préparations à l'apostasie ; c'est un bien plus durable, une préparation certaine, sans secousses et sans dangers, à la transformation du monde africain. La semence est ainsi jetée. C'est le travail des siècles qui la fera mûrir... C'est à Dieu que nous laissons le soin de faire, au jour qu'Il a marqué, son oeuvre dans les âmes"²⁰.

CONCLUSION

Ces derniers propos peuvent être considérés comme un testament apostolique, même s'ils ne s'ordonnent pas en un corps de doctrine où une vision théologique originale entraîne des activités spécifiques. Lavignerie est l'homme de son temps, d'une France sûre d'elle-même, en pleine expansion coloniale - toute l'Europe, d'ailleurs, en fait autant ! - et d'une Eglise missionnaire qui entend donner à cette expansion toutes ses valeurs humaines et chrétiennes - elle le fait dans les cinq continents tout à la fois ! Appelé par la Providence à exercer son ministère épiscopal en Afrique du Nord, de 1867 à 1892, il a tenté d'y réaliser ce double idéal à la mesure même de ses qualités exceptionnelles de meneur d'hommes et de grand administrateur. Les événements lui ont parfois imposé une vision des choses et des initiatives pastorales qui l'ont amené à juger négativement bien des aspects de la vie des Musulmans. Là encore il est l'homme de son temps et il en partage les idées et les préjugés sur les autres civilisations et, en particulier, sur l'Islam alors bien mal connu : l'Orientalisme est à ses débuts, l'Islam ottoman est un "homme malade" pour les chancelleries européennes et l'Islam esclavagiste de l'Afrique centrale est aussi une dure réalité. C'est dans un tel cadre qu'il a dû déployer son génie organisateur et qu'il l'a mis au service de l'Eglise et de la France : pouvait-il alors séparer l'une de l'autre ? Certains ont vu en lui un nouveau Richelieu, tant il était à l'aise en ses interventions auprès des hommes de gouvernements. D'autres ont reconnu en lui un autre Ignace, fondateur d'ordres missionnaires, capable de faire aimer des siens tant les Musulmans d'Afrique du Nord que les païens d'Afrique Centrale.

Il nous faut cependant reconnaître que Lavignerie a aimé les Musulmans, à sa manière, désirant pour eux ce qu'il estimait être la chose la plus belle au monde, à savoir sa foi en Jésus-Christ et la plénitude de la vie chrétienne. Mais, en même temps, fidèle en cela à toute sa formation théologique, il en a toujours respecté la conscience : rejet absolu de toute contrainte et refus proclamé de tout prosélytisme. A ce sujet, il a

²⁰ *Ibidem*, pp. 519-521.

certainement été desservi, sinon trahi, par les statues que l'on a érigées en son honneur, pour fêter le centenaire de sa naissance en 1925, où Falguières le représente avec une croix conquérante à la main, statues que l'on a placées alors bien en évidence sur l'esplanade de Notre-Dame d'Afrique, à Alger, ou à l'entrée de la Médina à Tunis. Rien n'était plus opposé à son attitude la plus profonde. C'est son maître-mot Caritas qui lui a fait choisir l'unique voie qui mène au dialogue amical entre Chrétiens et Musulmans : le service désintéressé, même s'il n'est jamais payé de retour ; le partage de la culture en vue d'un échange possible - des expériences intellectuelles ; le respect réciproque, fût-il le plus têtue, parce que l'estime a grandi des deux côtés, comme lors de sa rencontre avec l'Emir Abd-el-Kader, à Damas. C'est pourquoi il a voulu, partout, des asiles et des dispensaires, en même temps que des écoles et des collèges. Bien-sûr, tout cela s'inscrit dans un contexte colonial où la culture dominante est la française qu'il considère, lui, comme porteuse de valeurs chrétiennes. Mais alors comment ne pas admirer chez lui ce pressentiment que la culture arabe recèle également des valeurs ? Que de fois n'a-t-il pas ordonné que l'on enseigne l'arabe littéraire dans ses séminaires et ses écoles et que de fois n'a-t-il pas rappelé à ses missionnaires qu'ils avaient à parler, entre eux, arabe ou kabyle, même si, pour son compte personnel, il n'en faisait rien ?

Qu'avait-il personnellement étudié sur l'Islam en tant que tel ? A-t-il jamais lu une quelconque traduction du Coran ? Il avait à sa disposition les traductions du Sieur du Ryer, de Galland, de Savary, de Kasimirski et de la Beaume : rien n'en transparaît dans ses écrits ! Sa bibliothèque privée ne comportait guère de titres qui traitent de l'Islam ou discutent du Coran. Là encore il a encouragé les siens à faire ce qu'il n'avait pas fait, ou ce qu'il n'avait pas pu faire, vu ses responsabilités sans nombre. On ne peut, dans ce cas, qu'admirer davantage la justesse de ses positions, vu l'ignorance relative en laquelle il demeurait quant aux valeurs possibles de l'expérience religieuse des Musulmans. A l'observateur impartial ou à l'historien critique de le re-situer en son temps et dans son milieu pour s'efforcer d'apprécier son œuvre en toute objectivité. Il est certain que son idée force d'une résurrection de l'Eglise latine d'Afrique du Nord, avec Carthage et Hippone comme sites prestigieux, porteuse d'une grande espérance liée à une population immigrée que l'histoire a contrainte à repasser la mer, s'avère finalement avoir été un échec. Un hebdomadaire tunisien a parlé de "l'échec de Saint-Augustin". Mais ses intuitions quant au service, à l'échange et au respect, demeurent plus que jamais celles des Chrétiens qui, après lui et comme lui, - mais en d'autres contextes, se trouvent amenés "à continuer aujourd'hui son amour des Musulmans dans les pays où il a vécu. Paradoxalement, Lavigerie aura appris - parfois à ses dépens - que l'Islam a de nombreux visages et que des Musulmans sont capables de rivaliser avec les Chrétiens dans les œuvres de bien. Tel est le mystère d'une vie apostolique qui s'est déployée, durant vingt-cinq ans, en Afrique du Nord, en mille initiatives déployées pour la gloire de Dieu et le service des hommes : il incombe à chacun d'entre nous d'en mesurer exactement les limites et les échecs, et d'en apprécier honnêtement les valeurs et les leçons.

Père Maurice Borrmans
P.I.S.A.I. Rome.

